

RENFORÇONS LA SOLIDARITÉ

Examinons les coefficients fiscaux des communes neuchâteloises et classons-les du plus bas (Milvignes : 63) au plus haut (Les Verrières : 79). On remarque deux choses : premièrement, la différence entre le premier et le dernier dépasse 25 %¹ ! Deuxièmement, à trois exceptions près, plus on monte en altitude et plus le coefficient est élevé. Certains imp(r)udents décréteront un peu vite que la compétence des exécutifs à maîtriser leurs dépenses est inversement proportionnelle à l'altitude de leur commune !

Plus sérieusement, il est indiscutable que les frais de déneigement grèvent le budget d'une commune tant en heures de travail qu'en équipements. Le gel, nettement plus fréquent en altitude, abîme davantage les routes, qui demandent un entretien plus fréquent et plus conséquent. Les frais de chauffage, non négligeables, entraînent un surcoût pour tous les bâtiments publics... **Ces excédents de frais représentent plusieurs centaines de milliers de francs pour la seule commune des Ponts-de-Martel (1247 habitants).**

Le 28 novembre 2004, en acceptant à 64,4 %² la loi fédérale concernant la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), le peuple suisse a reconnu l'importance pour la cohésion nationale d'aider les régions moins favorisées du pays. Cette péréquation prend en compte des critères tels que le nombre d'habitants vivant au-dessus de 800 m, la déclivité du terrain, les surcoûts dus à l'habitat dispersé...

Une étude mandatée par l'exécutif de La Chaux-de-Fonds a calculé que **la Confédération**, grâce à la RPT, **verse au canton de Neuchâtel**, au titre de la péréquation géo-topographique, **pour la seule commune des Ponts-de-Martel**, la somme annuelle de **447 254 francs** ; soit 21 208 760 francs pour l'ensemble des communes neuchâteloises concernées.

1 Ce qui signifie que les habitants des Verrières payent, à revenu imposable égal, un quart d'impôt communal de plus que ceux de Milvignes.

2 Le canton de Neuchâtel à 62,2 %.

Jusqu'en 2018, la péréquation cantonale prenait les aspects géo-topographiques en compte, dans une très faible mesure il est vrai, pour calculer les sommes à reverser aux communes de montagne. La réforme de 2019 a supprimé ces aspects dans la péréquation cantonale.

Forts de ce constat, un certain nombre de citoyen·ne·s, représentant neuf communes d'altitude, ont lancé l'initiative interpartis « Pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes », qui demande que la péréquation cantonale tienne compte des aspects géo-topographiques.

Il est vrai qu'un système péréquatif est un Mikado dont il est difficile de toucher un élément sans faire bouger tous les autres. Cependant, lorsqu'on voit que certaines communes sont au bord de l'asphyxie alors qu'elles ont un coefficient fiscal élevé, il s'agit de trouver les moyens péréquatifs pour qu'une parfaite solidarité répartisse sur l'ensemble de la communauté les vicissitudes climatiques de quelques-uns.

La cohésion d'une communauté tient par des mythes (religions, héros nationaux, légendes...) ou par la solidarité qui lie ses membres. Au moment où s'effondrent les mythes, il est temps d'affermir la solidarité.

Luc Rochat

Commune	Coefficient d'impôt communal 2020
Milvignes	63
Neuchâtel	65
Cortailod	66
La Grande Béroche	66
Le Landeron	66
St-Blaise	66
Val-de-Ruz	66
Rochefort	67
Le Locle	69
Hauterive	70
La Tène	71
Corcelles-Cormondrèche	72
Peseux	72
Valangin	72
Boudry	73
Cornaux	74
Brot-Plamboz	75
La Brévine	75
La Chaux-de-Fonds	75
La Chaux-du-Milieu	75
La Côte-aux-Fées	75
La Sagne	75
Le Cerneux-Péquignot	75
Les Brenets	75
Les Ponts-de-Martel	75
Val-de-Travers	76
Cressier	77
Lignièrès	77
Les Planchettes	78
Enges	79
Les Verrières	79

Communes	Population ≥ 800 mètres d'altitude	Somme par commune (CHF)
La Chaux-de-Fonds	38'633	13'562'607
Le Locle	10'382	3'644'733
Val-de-Ruz	9'136	1'617'924
Les Ponts-de-Martel	1'274	447'254
La Sagne	966	339'127
Les Brenets	895	265'864
Les Verrières	720	252'765
La Brévine	625	219'414
La Chaux-du-Milieu	495	173'776
La Côte-aux-Fées	435	152'712
Lignièrès	614	132'743
Le Cerneux-Péquignot	317	111'287
Enges	273	95'840
Brot-Plamboz	263	92'330
Les Planchettes	205	71'968
Rochefort	300	18'660
Val-de-Travers	1'044	9'755
Neuchâtel	322	0
La Grande Béroche	62	0
Corcelles-Cormondrèche	25	0
Le Landeron	9	0
Milvignes	0	0
Boudry	0	0
Peseux	0	0
Cortailod	0	0
Cornaux	0	0
Cressier	0	0
St-Blaise	0	0
La Tène	0	0
Valangin	0	0
Hauterive	0	0
Total :	66'995	21'208'760